



Scan to know paper details and
author's profile

Analyse Syntaxico-Semantique du Syntagme Nominal « Transport Prive Du Personnel » Estampe Sur Des Vehicules de Transport a Abidjan

Dr. S Raphin Konan Kouakou

ABSTRACT

This contribution focuses on an act of speech “Private personnel transportation for companies” often stamped on vehicles belonging to private organisations or companies. What does this syntax mean? Does it refer to vehicles belonging exclusively to the personnel of a private organisation or business or to a vehicle devoted to public transport and which are exclusive of the personnel of any private organisation? The study carried out showed that this syntax brings about various semantic interpretations. Thus, translating accurately what one means by this expanded noun phrase requires deleting the attributive adjective “private” in order to generate simply “ personnel transportation “ since the opposite, that is to say “public personnel transportation”, does not exist.

Keywords: noun phrase, syntax, semantic.

Classification: DDC Code: 388.4 LCC Code: HE305

Language: English



London
Journals Press

LJP Copyright ID: 573321
Print ISSN: 2515-5784
Online ISSN: 2515-5792

London Journal of Research in Humanities and Social Sciences

Volume 22 | Issue 16 | Compilation 1.0



© 2022. Dr. S Raphin Konan Kouakou, Yelenys Díaz González & Carlos Cristobal Martinez. This is a research/review paper, distributed under the terms of the Creative Commons Attribution-Noncommercial 4.0 Unported License <http://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>, permitting all noncommercial use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

Analyse Syntaxico-Semantique du Syntagme Nominal « Transport Prive Du Personnel » Estampe Sur Des Vehicules de Transport a Abidjan

Dr. S Raphin Konan Kouakou

RESUME

Cette contribution se penche sur un fait de langue « Transport privé du personnel », estampé souvent sur des véhicules appartenant à des structures ou sociétés privées à Abidjan. Que faut-il comprendre par cette syntaxe ? Est-ce un véhicule appartenant exclusivement au personnel d'une société privée ? ou un véhicule alloué au transport en commun et qui exclut le personnel d'une structure privée ? L'étude menée a montré que cette syntaxe est polysémique. Ainsi, pour traduire exactement l'idée que les auteurs voudraient exprimer à travers ce syntagme nominal expansé, l'effacement de l'adjectif épithète « privé » s'impose pour générer simplement « Transport du personnel » puisque le contraire, c'est-à-dire « Transport public du personnel », n'existe pas.

Motsclés : syntagme nominal, syntaxe, sémantique, polysémie.

ABSTRACT

This contribution focuses on an act of speech "Private personnel transportation for companies" often stamped on vehicles belonging to private organisations or companies. What does this syntax mean? Does it refer to vehicles belonging exclusively to the personnel of a private organisation or business or to a vehicle devoted to public transport and which are exclusive of the personnel of any private organisation? The study carried out showed that this syntax brings about various semantic interpretations. Thus, translating accurately what one means by this expanded noun phrase requires deleting the attributive adjective "private" in order to generate simply "personnel

transportation " since the opposite, that is to say "public personnel transportation", does not exist.

Keywords: noun phrase, syntax, semantic.

I. INTRODUCTION

L'idée d'une étude menée l'idée d'une étude sur le syntagme nominal « transport privé du personnel » est née suite à plusieurs requêtes formulées en notre égard et ce, de la part de locuteurs ivoiriens, entre autres, élèves, étudiants ou simples usagers de la langue, et après avoir découvert nous-même cet emploi dans quelques copies d'élèves. Leurs préoccupations, à cet effet, résidait dans le contenu sémantique et l'organisation syntaxique de ce syntagme nominal estampé sur des cars appartenant à des sociétés, à des écoles, etc. circulant au même titre que des cars ou minicars assurant le transport en commun dans la ville d'Abidjan. Aussi ces préoccupations soulèvent-elles la question des différentes interprétations sémantiques relatives à cette formulation syntaxique. Pour mener à bien nos analyses, la théorie normative dans une perspective descriptive ainsi que le structuralisme s'appuyant sur la méthodologie transformationnelle seront privilégiés puisqu'il s'agira de soumettre ce syntagme nominal à « une manipulation syntaxique » aux fins de révéler les différents sens qui en découlent. La démarche convoquera successivement la question conceptuelle et théorique, les divers contenus sémantiques de ce syntagme et proposera une syntaxe pour lever toute ambiguïté dans son interprétation.

II. ASPECT CONCEPTUEL ET THÉORIQUE

Cette partie est réservée à la définition et au choix du corpus ainsi qu'à la question théorique et méthodologique.

2.1 La Question Du Corpus

Le corpus est un ensemble fini de textes choisis comme base d'une étude. En d'autres termes, c'est un recueil de documents ou de textes en vue d'une analyse. Par exemple, la question du corpus est une épreuve écrite où l'on doit répondre à une problématique en s'appuyant sur un corpus de textes. En grammaire, on parle de corpus réalisé lorsque le chercheur se donne pour tâche de sélectionner des phrases sur la base d'une enquête ou chez des locuteurs en situation réelle de communication. Son travail peut avoir pour cible, les étudiants, les élèves, les usagers de la langue dans la rue, etc. Il peut relever des phrases en les écoutant parler ou dans leurs productions écrites (devoirs, copies d'examen, etc.) pour en faire un corpus sur lequel il fonde ses analyses. En revanche, le corpus constitué est le fait que le chercheur travaille sur une œuvre littéraire ou des écrits déjà constitués.

Ainsi « Transport privé du personnel » est notre corpus déjà constitué, et en même temps réalisé, car c'est un écrit estampillé sur des véhicules en circulation mais aussi découvert dans quelques copies d'élèves.

« Transport privé du personnel », sur lequel nous fondons nos analyses, est un syntagme nominal comportant quatre morphèmes appartenant à trois classes grammaticales : la classe des noms (Transport, personnel), des adjectifs (privé) et des déterminants (du). Ici, nous focaliserons notre attention sur un élément à l'intérieur de ce syntagme autour duquel tourne le problème, l'occurrence « privé » que nous voulons résoudre.

Il s'agira de le définir pour mieux appréhender la question. Ainsi, l'adjectif qualificatif épithète et ou participe passé « privé » fera office d'attention particulière dans ce travail. « Privé » comme nom ou adjectif qualificatif.

Aussi, sans toutefois privilégier la signification du morphème « privé » dans cette analyse, il

convient de préciser que selon le dictionnaire Larousse, le terme « privé » requiert plusieurs sens selon les domaines. Mais ce qui est important de retenir est que « privé » se dit d'un endroit où le public n'a généralement pas accès. Il se dit aussi de quelque chose qui n'appartient pas à la collectivité, à l'Etat. On peut évoquer aussi cette réflexion de Montherlant citée par le lexis (1999, p1500) qui, se fondant sur le fait que « privé », se dit d'une chose strictement personnelle, qui n'intéresse pas les autres soutient qu'il y a la vie privée, et elle aussi est importante. Comme quoi ce qui est privé s'oppose ou est contraire de ce qui est public. En droit, on parle ainsi de droit privé s'opposant au droit public.

2.2 Le Verbe « Priver »

Le verbe qui dérive du « privé » est « priver » ou « se priver » quand il est pronominal. Ainsi, il peut être un verbe transitif direct qui admet un complément d'objet direct (COD) : priver quelqu'un de quelque chose, c'est lui ôter, lui en refuser la possession la jouissance comme en témoigne les exemples suivants :

P1= Le directeur prive le personnel de transport.

P1 → SN + SV
SN= dét+ N
SV= V+ COD

Dans cette phrase, nous avons un syntagme nominal (Le directeur) et un syntagme verbal (prive le personnel de transport) à l'intérieur duquel, il y a un COD (le personnel) et un COI ou un complément d'appartenance (de transport).

A la voix passive, on aura le personnel est privé de transport qui est une sorte d'exclusion qui a pour conséquence pour le personnel de ne pas pouvoir bénéficier du transport pour se rendre à son lieu de travail.

En situation pronominal, se priver de quelque chose, c'est s'ôter de la jouissance de quelque chose.

P2=Le personnel s'est privé de transport.

P2 → SN + SV
SN= Dét+ N
SV= Vpron + COI

Dans les deux cas ; en situation de verbe transitif ou de verbe pronominal, l'idée d'exclusion est manifeste.

A ce stade de notre analyse, l'on pouvait s'interroger sur l'opportunité d'une telle précaution définitionnelle centrée sur des analyses grammaticales. En effet, nous voulions à travers une des perspectives de la théorie normative en l'occurrence la grammaire descriptive donner quelques valeurs sémantiques à ce syntagme contenant le morphème « privé ».

2.3 Question Théorique Et Méthodologique

Nous convoquons une des perspectives de ce champ disciplinaire en l'occurrence la théorie normative. Il s'agira plutôt décrire ce syntagme en nous fondant sur les éléments linguistiques qui le composent. Aussi la perspective qui nous semble adéquate est-elle la grammaire descriptive. Elle a pour objet l'étude des règles qui régissent une langue donnée et qui permettent de construire des énoncés reconnus corrects par le locuteur natif de cette langue. Elle a pour méthode d'analyse l'énumération explicite, au moyen des règles en nombre fini, les phrases réalisées d'une langue constituant un corpus représentatif et donne une analyse de leur structure. Elle décrit les structures de surface des phrases. Le corpus de la grammaire descriptive comporte non seulement des phrases correctes ou jugées acceptables (comme le fait la grammaire normative) mais aussi des phrases jugées incorrectes ou fautives ; mais qui figurent dans les énoncés réalisés par les locuteurs natifs de la langue étudiée. Bref, la description de la structure de surface de ce syntagme « transport privé du personnel » sera privilégié sans oublier la perspective transformationnelle du structuralisme.

En effet, la grammaire transformationnelle s'appuie sur la théorie de Chomsky (1971) « la syntaxe d'une langue est constituée d'un stock réduit de phrases de base qui seules reçoivent une interprétation sémantique. Toutes les autres phrases de la langue sont le produit d'opérations de transformation ». Son objet est de montrer que des énoncés apparemment comparables,

c'est-à-dire présentant les mêmes structures syntaxiques, n'acceptent pas toujours les mêmes transformations (transformation interrogative, passive emphatique...). Par ailleurs, la grammaire transformationnelle se propose de décrire les faits de langue. Sa méthode s'appuie sur les opérations de transformation ou opérations linguistiques de base: déplacement, permutation, substitution, addition, effacement, pour rendre compte des équivalences entre différents types de phrases à l'intérieur d'une langue. Ainsi présentée, l'un des éléments des opérations linguistiques de base en l'occurrence l'effacement d'éléments de ce syntagme nous intéressera. Ainsi comment peut-on décrire ce syntagme pour relever les sens qui en découlent ?

III. UN SYNTAGME À DIVERS INTERPRÉTATIONS SÉMANTIQUES

3.1 Transport Exclusif Du Personnel

Une analyse structurelle révèle que notre corpus est composé d'un syntagme nominal privé de déterminant ; or comme le souligne Roberte Tomassone (2002, p209), dans son rôle syntaxique, le déterminant est un constituant obligatoire du syntagme nominal. Ainsi, l'absence de déterminant dans ce syntagme révèle que nous avons une construction qui s'inscrit dans un cadre particulier qui peut avoir une relation avec la publicité. Ainsi, la séquence « Transport privé du personnel » est constitué d'un syntagme nominal à l'intérieur duquel, on trouve un autre syntagme en l'occurrence un le syntagme prépositionnel.

Cette structure peut se réécrire :

SN= N+ Adj. + SP
Adj.=Pp
SP= Prép +N

Tel que réécrit, le participe passé pris comme adjectif épithète « privé » qualifie le nom « transport ». Cet adjectif se comporte comme un adjectif ordinaire qu'on peut remplacer par n'importe quel adjectif et donner un sens normal à la séquence. Par exemple : « Transport obligatoire du personnel où « obligatoire » joue ici le même rôle que « privé » parce qu'occupant la

même place et la même position¹ dans les séquences « transport privé du personnel » et « transport obligatoire du personnel ».

En sus, l'article défini contracté « du » qui est placé devant le nom « personnel » traduit l'idée d'appartenance de ce car au personnel de la structure ; autrement dit, l'idée que l'usage de ce car pour une activité liée au transport exclut toute activité à but lucratif ou mercantiliste: le transport est réservé exclusivement au personnel.

Ici, ressort l'idée d'appartenance du car affecté au personnel privé et non au secteur public ni un véhicule qui appartient à l'Etat.

3.2 Une Idée D'exclusion Du Personnel

Si le morphème « privé » a la fonction syntaxique d'adjectif qualificatif épithète de transport, il serait alors un caractérisant et exprimerait l'idée d'appartenance du transport au bénéfice du personnel. Au contraire, s'il est considéré comme noyau prédicatif d'une construction passive elliptique, il exprimerait l'idée de privation et d'exclusion de ce moyen de transport au personnel.

En sus on pourrait analyser ce syntagme, à l'oral, comme exprimant une idée d'exclusion du personnel. En effet, disons-le avec Albert Doppagne (1993, p30) que la pause fait partie des signes pausaux parmi lesquels on dénombre le point, la virgule, le point-virgule, le tiret. Si on s'en tient à une lecture ou l'on marque une pause, on aura à prononcer: « Transport / privé du personnel ». L'articulation au niveau des phonèmes dénote d'une rupture entre les deux morphèmes que sont « transport » détaché de l'épithète « privé ». Dans ce cas, on aura un syntagme à l'intérieur duquel on peut faire apparaître une relative déterminative ou un autre signe pausal à l'écrit. Et la pause aura comme équivalent soit un pronom relatif soit une virgule :

- La pause comme équivalente du pronom relatif « qui »

¹ Dominique Maingueneau établit une différence formelle entre les notions de « position » et de « place » : alors que la place est d'ordre syntaxique, la position est relative à la fonction de la classe grammaticale dans la phrase.

La phrase aura pour sens « transport qui est privé du personnel » et la règle de réécriture de la séquence donnera :

$$\begin{aligned} \text{SN} &= \text{N} + \text{pron} + \text{SV} \\ \text{SV} &= \text{V aux} + \text{PP} + \text{SP} \\ \text{SP} &= \text{prép} + \text{N} \end{aligned}$$

SV est composé d'un participe passé employé avec l'auxiliaire être et d'un syntagme prépositionnel comprenant une préposition « du » et d'un nom « personnel ». On a donc le sens véritable du morphème « privé » qui ne joue plus le rôle d'adjectif épithète rattaché au nom mais un participe passé qui est lié au verbe auxiliaire et qui a pour action d'exclure le complément du verbe « du personnel ». Sur le plan positionnel, le pronom relatif « qui » a pour antécédent le nom « transport » qui a pour fonction d'être le complément du syntagme verbal.

Dans le deuxième cas, la virgule fait partie de la catégorie de signes pausaux. Elle marque donc une pause dans la phrase et entretient une valeur d'exclusion dans cette phrase.

IV. POUR UNE VISIBILITÉ SÉMANTIQUE DANS L'INTERPRÉTATION

Cette partie nous amène à proposer une syntaxe qui lève toute ambiguïté sémantique de ce syntagme en dehors du sens qui en découle. Pour ce faire, la nécessité d'effacement de certaines classes grammaticales s'impose. Mais lesquelles ? Nous procédons donc par élimination.

4.1 L'effacement Des Noms

4.1.1 Le Nom « Transport »

La règle de réécriture nous a donné la structure suivante :

$$\begin{aligned} \text{SN} &= \text{N} + \text{Adj.} + \text{SP où} \\ \text{SN} &= \text{N1} + \text{Pp} + \text{Prép} + \text{N2} \end{aligned}$$

Essayons l'effacement de N1 (transport) dans la structure.

On obtiendra :

$$\text{SN} = \text{Adj.} + \text{SP ou}$$

SN= Pp +Prép + N2 soit un syntagme qui aura pour élément noyau l'adjectif ou le participe passé « privé » : « Privé du personnel ».

Sur le plan sémantique, il y a un problème d'interprétation car ce groupe de mots n'aura aucun sens. On en déduit que l'effacement du N1 n'est pas la bonne opération à effectuer.

4.1.2 L'effacement Du Nom « Personnel »

Le résultat de l'opération est :

SN= N1+ Adj. +SP ou

SN= N1+ Pp + Prép

Bien que nous ayons un syntagme qui garde son noyau à savoir N1, il demeure incomplet du fait qu'il se termine par la Prép : « transport privé du ». Au niveau du sens, il y a aussi un problème d'interprétation sémantique.

4.2 L'effacement De La Prép Ou Du Participe Passé

On aura comme structure :

La phrase se réduit à Syntagme nominal.

P → SN

SN=N1+ Adj. + N2 ou

SN= N1+ Pp +N2, c'est-à-dire « transport privé personnel ». Pour rejoindre, les définitions données dans la première partie, on dira que ce qui est privé peut être aussi personnel. Alors pour éviter la redondance, il serait adéquat de se passer d'un des éléments.

4.3 L'effacement De La Préposition Et Du Nom

Cette opération vise à effacer deux classes grammaticales à la fois, à savoir les deux composantes du SP, c'est-à-dire « du personnel » on obtiendra :

P → SN

SN=N1+ Adj soit « transport privé » par opposition à « transport public ». Cette structure nous semble raisonnable. On pourrait pousser la réflexion plus loin en procédant à l'effacement de l'adjectif.

4.4 L'effacement De L'adjectif

Il résulte de l'effacement de l'adjectif :

SN= N1+ SP

Cette structure nous semble plus adéquate. La structure recherchée sera « transport du personnel ». Elle est d'autant plus adéquate que la plupart des sociétés ou structures privées qui possèdent ces types de véhicules ont toujours les sigles ou les dénominations à leur effigie estampillés sur ces cars. Ainsi, l'idée de rechercher de quel personnel il s'agit se trouve dissipée. A la lecture, l'on ne serait intrigué outre mesure dans la mesure où on ne rencontre pas des véhicules portant « transport public du personnel ». Il serait donc inutile de préciser le terme « privé » dans ce syntagme.

V. CONCLUSION

Nous avons tenté, au cours de ce travail, de répondre à une préoccupation sur le syntagme nominal « Transport privé du personnel » et ses différentes interprétations sémantiques. En nous fondant sur des perspectives théoriques : descriptive et transformationnelle, nous avons pu décliner différentes interprétations liées au sens.

Pour dissiper toute ambiguïté sémantique, nous avons proposé une syntaxe adéquate à savoir « Transport du personnel » en référence à « Transport d'élèves » car il n'y a pas « Transport public du personnel ». Si cette structure proposée n'est pas observée, on se trouverait face à une construction dans laquelle l'usage de l'adjectif épithète « privé » présente un effet superfétatoire dans ce syntagme nominal et crée une sorte de surcharge syntaxique.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. CHOMSKY Noam, 1971, Aspect de la théorie syntaxique, Paris SEUIL, 283 p.
2. CHOMSKY Noam, 1975, Question de sémantique, Paris SEUIL, 268 p.
3. DUBOIS-CHARLIER Françoise, VAUTHERIN Béatrice, « La grammaire générative et transformationnelle : bref historique », La Clé des langues [en ligne], Lyon, ENS de LYON/ DGESCO (ISSN 2107-7029), septembre 2008.

Consulté le 19/08/2019. URL: http://cle.ens-lyon.fr/plurilingues/langue/introduction_a/la-grammaire-generative-et-transformationnelle-bref-historique.

4. MAINGUENEAU, Dominique, 1999, Syntaxe du français. Paris :Hachette, 159p.
5. DOPPAGNE Albert, 1984, La bonne ponctuation, clarté, précision, efficacité de vos phrases. Paris, DUCULOT, 112 p.
6. DUBOIS Jean, Dictionnaire de la langue française. Paris, LAROUSSE-BORDAS, 2109 p.
7. GREVISSE Maurice, 1993, Le bon usage, Paris, NATHAN, 1762 p.
8. TOMASSONE Roberte, 2002, Pour enseigner la grammaire, Paris, DELAGRAVE, 318 p.
9. TOMASSONE Roberte, PETIOT Geneviève, 2003, Pour enseigner la grammaire, Paris, DELAGRAVE, 286 p.